

No. 4.

14 OCTOBRE 1892.

— LA —

# KERMESSE

REVUE HEBDOMADAIRE

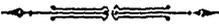
## SOMMAIRE :

<i>Les Merveilles de Sainte-Anne de Beaupré (suite).....</i>	L'HON. A.-B. ROUTHIER
<i>Jacques Cartier (poésie).....</i>	W. CHAPMAN
<i>Les Statues à la Kermesse (suite et fin)</i>	ERNEST GAGNON
<i>Marguerite (poésie).....</i>	BLANCHE * * *
<i>Singulières peurs.....</i>	BENJAMIN SULTE
<i>Le Pavillon de Phips (suite).....</i>	ERNEST MYRAND
<i>Curieuse (poésie).....</i>	BENJAMIN SULTE

QUÉBEC

LEGER BROUSSEAU, Editeur  
11 & 13, rue Bunde

**C. B. LANCTOT,**  
**9, RUE BUADE, QUEBEC**



Ornements d'Eglise,

Chasubleries et orfèveries. .

Soieries et passementeries,

Mérinos à Soutane, Ceintures, Collets.

Garnitures d'autel, lampes de Sanctuaire,

Chandeliers, Candelabres,

Lustres, Bannières, Drapeaux,

Chemins de Croix Statues de toutes grandeurs,

Images et articles religieux, Huile d'olive,

Encens braize encens. Etc., etc., etc.

☞ Toute commande adressée à J. M. AUBRY, 9 Rue Buade Québec, sera  
remplie promptement.

**C. B. LANCTOT,**

9, RUE BUADE, QUEBEC,

Rue Notre-Dame, MONTREAL

---

**ON DEMANDE**

On demande des agents pour la ville et la campagne. Bonne commission payée. S'adresser entre 7 et 8 heures du soir à Raoul Renault, 46 Rue du Palais ou par lettre, Boîte 308, Québec.

# LA KERMESSE

## REVUE HEBDOMADAIRE

### LES MERVEILLES DE SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

#### GUÉRISON DE MADemoiselle VERGE

(Suite)

IV

On dira peut-être :

“ Mais alors comment se fait-il que la Vierge Immaculée ne les ait pas exaucés, et que leur recours à sainte Anne en dernier lieu leur ait obtenu immédiatement la grâce demandée ? Pourquoi Dieu permet-il de pareilles anomalies ? ”

Il va sans dire que je ne prétends pas pouvoir répondre à cette question. Les voies de Dieu sont toujours plus ou moins mystérieuses, et nos pourquoi, quand ils s'adressent à lui, sont le plus souvent des impertinences.

Réfléchissons pourtant, et essayons de nous rendre compte du rôle et des fonctions des saints, comme médiateurs entre Dieu et nous. Quelle a été l'œuvre par excellence, nous pourrions dire l'œuvre unique des saints sur la terre ?

— Ils ont honoré et fait honorer Dieu parmi les hommes.

Or, il est incontestable qu'en retour Dieu veut qu'ils soient eux-mêmes honorés dans ce monde. Il les rend illustres, il les glorifie, en opérant des merveilles par leurs mains ; et il tient comme rendus à lui-même les honneurs que nous leur rendons.

Ce n'est pas tout ; il est également incontestable que tous les saints ne possèdent pas une gloire égale et un égal pouvoir auprès de Dieu. Chacun d'eux à sa gloire propre et ses honneurs particuliers.

Enfin, ils sont aussi diversement doués dans le ciel qu'ils l'étaient sur terre, et nous pouvons affirmer qu'il y a autant de variété dans l'ordre de la grâce que dans l'ordre de la nature.

Il ne faut pas oublier ces vérités en considérant les œuvres de médiation des saints.

Dieu semble en avoir fait les ministres de sa Providence ; mais on dirait qu'il a distribué entre eux les rôles et les faveurs, comme les gouvernements humains divisent leur patronage entre les différents départements de l'administration.

Nous demandons pardon à Dieu de ce rapprochement, qui nous semble nécessaire pour faire saisir notre pensée.

Ainsi, il paraît admis de tous que tel saint fait tel genre particulier de miracles ; qu'on obtient par son intercession telles faveurs spéciales, ou qu'il guérit telles maladies.

De même, ces puissants médiateurs semblent avoir sur terre chacun son champ d'action de prédilection. La puissance de celui-ci se manifeste tout particulièrement dans tel pays, dans telle ville, dans telle église ; celui-là opère des merveilles dans telle solitude lointaine, qui a été son tombeau, qui devient célèbre et attire des multitudes.

Seuls, les plus élevés dans la hiérarchie céleste, les plus rapprochés de Dieu, tels que la sainte Vierge et saint Joseph, exercent une médiation universelle, sans distinction de pays ou de peuple.

Et pourtant, la sainte Vierge elle-même se choisit parfois un sanctuaire, où elle manifeste davantage sa puissance. Tel est le sanctuaire de Lourdes qui a rajeuni le vieux motto :

Regnum Gallie  
Regnum Mariæ.

De même, sainte Anne a fait choix de son sanctuaire de Beaupré pour exercer plus spécialement son ministère de médiation. On ne saurait en douter après toutes les merveilles que des milliers de témoins attestent depuis longtemps, et qui l'ont fait proclamer la grande thaumaturge du Canada.

Telle est l'économie des desseins providentiels dans les emplois que Dieu confie à ses saints pour la dispensation de ses faveurs.

Ces préliminaires posés, il est permis de croire que la Vierge Immaculée connaît le dessein de Dieu de glorifier tout particulièrement sainte Anne dans cette partie du pays que nous habitons. Et ce dessein lui étant connu, n'est-il pas raisonnable de penser qu'elle aussi veut que sa mère y soit glorifiée ?

Dès lors, pouvons-nous ajouter, elle n'était pas sourde aux instances des époux Verge et de leur enfant, mais elle voulait que la faveur demandée leur fût accordée par l'intermédiaire de sa mère.

Tout cela nous paraît raisonnable et logique ; et nous aimons à croire que lorsque la famille Verge et les Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu adressèrent enfin leur supplique à sainte Anne pour la guérison de Virginie, ce fut la Vierge Immaculée elle-même qui dut la présenter à sa mère.

Tout cela est sans doute plus ou moins hypothétique, et l'on comprend qu'en pareille matière nous sommes bien obligés de recourir à des hypothèses ; mais tout cela nous paraît également vraisemblable, et nous avons cru cette digression nécessaire pour répandre quelque lumière sur la suite des événements dont nous allons maintenant reprendre le récit.

## V.

Les souffrances de notre pauvre infirme étaient presque continuelles ; mais c'était la nuit surtout qu'elles devenaient insupportables. Pour l'empêcher de se retourner dans son lit pendant les quelques heures de sommeil que les narcotiques lui procuraient, on l'y assujettissait au moyen d'une sangle ; mais, une fois éveillée, elle ne se rendormait plus, et la sangle devenait pour elle un cilice.

Ce martyre se prolongea jusqu'en avril 1890.

En voyant revenir la belle saison, elle fut prise d'une envie folle de retourner au couvent de Jésus-Marie, à Saint-Michel. On l'y transporta avec toutes les précautions que requérait son état. Malheureusement, en descendant de la gare au couvent, sa voiture fut renversée, l'appareil bardé de fer qu'elle portait se brisa, et elle en éprouva une recrudescence considérable de souffrances.

Malgré tous les soins empressés et intelligents qu'on lui prodigua, et son désir ardent de rester à la campagne dont l'air vivifiant la rassérénait, il fallut la ramener à la ville après dix-huit jours d'atroces douleurs.

C'était le 9 mai 1890. On la conduisit à l'Hôtel-Dieu, dont son père était le médecin. Le docteur connaissait sa prédilection pour cette maison, sa décision bien arrêtée de s'y consacrer au service de Dieu, aussitôt que sa santé le lui permettrait ; et il savait qu'elle n'était jamais si heureuse que lorsqu'elle y pouvait demeurer quelque temps.

Du reste, cet hôpital est parfaitement tenu, et le docteur savait que sa fille y recevrait des Religieuses les soins intelligents que requérait son état, en même temps qu'elle y serait l'objet d'une sollicitude vraiment maternelle.

Ce fut un sacrifice pour madame Verge ; mais elle s'y résigna dans l'intérêt de sa chère infirme, qui allait peut-être trouver enfin dans sa seconde maison paternelle la guérison tant désirée.

On la revêtit d'un nouveau corset métallique, que l'on doubla en certains endroits de larges plaques de cuir pour en augmenter la résistance ; puis on la munit d'une béquille au moyen de laquelle elle pouvait encore se tenir debout et marcher.

Quand les crises devenaient absolument intolérables, elle se mettait au lit, et on lui administrait comme palliatif des injections hypodermiques de morphine. Au reste, elle ne pouvait plus guère avoir de repos sans cela.

La maladie allait ainsi s'aggravant toujours, et toutes ses prières à N. D. de Lourdes restaient sans effet.

“ Vous n'avez pas de confiance en sainte Anne, lui disaient souvent les Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu ; eh ! bien, vous irez de plus en plus mal jusqu'à ce que vous soyez forcée de recourir à elle ! ”

## VI

Convaincue enfin que N. D. de Lourdes restait sourde à ses supplications, la pauvre enfant consentit à implorer sainte Anne. Le 25 juin 1890, elle commençait une neuvaine, de concert avec les Dames Religieuses ; mais sa foi n'était pas des plus vives.

La 3 juillet était le neuvième jour de la neuvaine, et les Dames Religieuses avaient grand espoir qu'elle serait guérie ce jour-là.

Comme on l'avait fait souvent auparavant, on lui apporta la communion dans son lit, et quoiqu'elle eût mis dans ce grand acte de dévotion, toute la ferveur dont elle était capable, elle ne ressentit aucun soulagement.

Il n'est pas inutile d'ajouter qu'elle n'éprouva non plus aucun accroissement de foi. C'était cette molle confiance qui manque évidemment d'efficacité, et non cette foi ferme, absolue, qui est requise pour obtenir un miracle.

Après sa communion, la mère Thérèse de Jésus, qui avait coutume de l'assister lui aida à se lever, à mettre son appareil et à s'habiller pour aller entendre la messe qui allait se dire ce jour-là dans la salle de Sainte-Anne ; et, tout en l'habillant, la bonne sœur disait à sainte Anne : " Voyez donc, bonne mère, dans quel état d'infirmité est cette pauvre enfant ; ne viendrez-vous pas à son secours, et ne la redresserez-vous pas, comme tant d'autres infirmes que vous avez guéris ? "

Et de son côté la jeune fille disait : " C'est pour être hospitalière que je veux être guérie ; mais si je ne dois pas être religieuse de l'Hôtel-Dieu, vaut autant pour moi continuer d'être infirme ; j'acquerrai autant de mérites à souffrir moi-même qu'à soulager les souffrances des autres. "

Elle assista à la messe, puis elle revint à sa chambre un peu découragée. " Comment ! lui dit la Supérieure, vous n'êtes pas encore guérie ? Eh ! bien, il faut que vous le soyez cet après-midi, au moment du salut. " L'enfant sourit tristement. Elle passa la matinée sur un sofa, et elle assista au salut sans rien éprouver de nouveau, soit dans sa condition physique, soit dans son état moral.

Mais, après le salut, elle sentit son courage s'accroître. La dépression morale fit place à une recrudescence d'énergie et d'espoir. Une espèce de joie, plus ou moins spontanée, se manifesta chez elle.

Elle se mit au piano, et chanta avec une âme et une force qu'elle n'avait pas eues depuis longtemps ce cantique de Ste-Anne qui est bien connu des pèlerins :

Vers son sanctuaire  
Depuis deux cents ans  
La Vierge à sa mère  
Conduit ses enfants.

Se rendait-elle bien compte de ce qu'elle chantait en ce moment-là avec tant d'ardeur ? Non, sans doute ; et cependant, qui sait ? C'était peut-être

à ce moment-là même que la Vierge Immaculée, qu'elle avait tant priée, la présentait à sa mère, et sollicitait pour elle sa guérison.

Ce chant est très long ; il a une douzaine de couplets. Virginie les chanta tous. Était-ce de l'exaltation ? ou des symptômes avant-coureurs de la visite de Dieu ?

Ce grand effort parut l'épuiser. Elle retourna à sa chambre, et se mit au lit. Véritable pilori, qui lui imposait tous les jours un nouveau martyre.

A.-B. ROUTHIER.

(A continuer.)

---

### JACQUES CARTIER.

---

[Fragment d'un poème de longue haleine en préparation.]

On ignore toujours le lieu de la naissance  
 De cet homme qui fit plus pour grandir la France  
 Que tous les immortels inspirés de son temps,  
 Plus que Ramus, Ronsard, Rabelais et Bontemps ;  
 Et nul n'indiquera jamais le coin de terre  
 Où le grand découvreur repose solitaire,  
 Peut-être loin des bords qu'il avait tant aimés.  
 Son aube et son couchant resteront embrumés.  
 L'arbre de ses jours fut semblable au pin des landes  
 —Autour duquel la mousse enroule ses guirlandes—  
 Dont une extrémité se cache dans les cieux,  
 Et l'autre, dans un sol vague et silencieux.

Issu de ces Bretons à la trempe de chêne  
 Qu'enivraient les calmeurs du vent qui se déchaine  
 A travers les embruns des grands flots aboyants,  
 De ces marins, aussi courageux que croyants,  
 Dont tous les ports connus saluaient les mâtures,  
 Cartier grandit avec la soif des aventures,  
 Et passa sa jeunesse, au bord du gouffre amer,  
 Hanté par des projets larges comme la mer.

On le voyait alors chercher la solitude,  
 Interroger d'un œil ardent la vastitude  
 De l'Océan frangeant d'écume l'horizon ;  
 On le voyait marcher, narguant l'avalaison,  
 A travers les rochers de quelque plage vague  
 Polis par l'émeri sonore de la vague,  
 Admirant les effets du mirage sur l'eau  
 Qui dans ses plis mouvants reflétait Saint-Malo,  
 Écoutant ce que dit la rumeur des mélèzes  
 Cramponnés aux flancs nus des farouches falaises,  
 Regardant s'engouffrer comme un navire d'or  
 Le disque du soleil dans l'onde qui s'endort,

Contemplant, aux lieux pensives des étoiles,  
 Les barques dont la brise enflait au loin les toiles  
 Qui lui semblaient des vols de cygnes gracieux  
 Égarés quelque part dans l'outremer des cieux.

Or, pendant qu'il errait sur le galet des grèves,  
 L'esprit ouvert au souffle ensorceleur des rêves  
 Et le regard perdu sur le flot rayonnant,  
 D'attraites rumeurs affluaient du Ponant.  
 Et le soir on causait par toute la Bretagne  
 De pays enchantés qu'un pilote d'Espagne  
 Venait de découvrir derrière l'Océan ;  
 On faisait le tableau d'un empire géant  
 Que Cortez se taillait au cœur d'un autre monde ;  
 Pizarre avait trouvé la nouvelle Golconde,  
 Et pour son souverain le fier conquistador  
 Chargeait ses galions avec des lingots d'or ;  
 On avait remonté le cours d'immenses fleuves  
 Qu'ombrageaient des forêts insondables et neuves  
 Où vaguaient des milliers de bisons et d'élaus,  
 Où, libres comme l'air, des peuples indolents  
 — Des peuples que la nuit de l'erreur enveloppe —  
 Foulaient un sol dix fois plus vaste que l'Europe.

Chaque jour apportait quelques récits nouveaux  
 Sur ces bords rayonnants d'éternels renouveaux ;  
 Et les douces rumeurs qui couraient dans les brises  
 Éveillaient chez Cartier de nobles convoitises ;  
 Et cet homme, amoureux du large flot grondant,  
 Tenant son œil pensif fixé sur l'Occident,  
 Brûlait de s'éloigner de la vieille Armorique  
 Afin d'aller porter à la vierge Amérique  
 Resplendissant au fond de sa pensée en feu  
 Le verbe de la France et le verbe de Dieu.

W. CHAPMAN.

Personne ne lit impunément un mauvais livre, encore moins un mauvais journal. Ce commerce tant soit peu prolongé, même quand il est nécessaire, nous laisse toujours amoindris. Il faut ensuite veiller avec soin et avec fermeté sur les âmes de ceux que nous aimons et que nous devons protéger et sauvegarder. C'est par cette discrétion que nous empêcherons la famille et la patrie de périr.

Les instituteurs de la jeunesse et les parents se font sur ce point de singulières illusions et permettent autour d'eux d'étranges abus. C'est un préjugé courant qu'un jeune homme, et même une jeune fille de dix-huit ou vingt ans peuvent tout entendre, tout voir et tout lire. On jette de la poudre sur un brasier ; de quel droit s'étonner ensuite, quand l'incendie éclate et devient inextinguible ?

—(Le P. Etienne Cornut, S. J.—*Les Malfaiteurs Littéraires.*)

## LES STATUES A LA KERMESSÉ.

(FANTAISIE)

*(Suite et fin)*

Elgin avait quitté son compagnon et causait discrètement avec une dame dont la figure sympathique et la blanche chevelure l'avaient frappé tout d'abord.

— Je crois vous reconnaître, madame, dit le noble lord. N'êtes-vous pas parente de monsieur K. . . ., un des habitués de mon beau château de Spencer Wood, <sup>1</sup> il y a une quarantaine d'années ?

— Oui, Excellence, répondit madame B. . . . avec son aisance souriante ordinaire.

— Vous êtes, je crois, la seule personne que je connaisse ici ce soir. Vous étiez bien jeune lorsque j'habitais Québec et que j'allais, chaque semaine, faire visite à mes vieilles amies de la rue Saint-Louis, mademoiselle Baby et mademoiselle de LaNaudière. Est-on content de lord Stanley ici ?

— Je crois que oui. Comme vous, il refuse son appui aux fanatiques, et il se montre en cela un serviteur dévoué de la Couronne d'Angleterre. Lady Stanley est aussi une femme charmante et d'une rare distinction.

Est-ce que vous vous plaisez dans votre niche ?

— Oui et non. J'y vois des choses qui affligent et des choses qui consolent. Autant que possible, j'ouvre les yeux à ce qui est beau et je les ferme à ce qui est ridicule.

— Vous devez les fermer bien souvent, Milord !

Le gouverneur sourit avec bonté.

— Si Hébert m'avait donné un chapeau comme à Frontenac, continuait-il, j'aurais mieux aimé cela. J'ai bien souffert du froid l'hiver dernier. Pas autant cependant que madame Micmac, ma voisine. A propos, vous n'auriez pas une couverture à me céder pour le petit sauvage du Groupe Indien ? Cet enfant-là fait vraiment pitié. Je l'entends souvent tousser, et je ne comprends pas comment Hébert. . . . Qui sont ces dames ?

— Madame C. . . ., la présidente de la Kermesse, et madame R. . . ., qui en est la principale organisatrice.

J'ai connu, je crois, M. C. . . . ; il était alors un tout jeune avocat. Je connais M. R. . . . de réputation.—Et ces deux ecclésiastiques ? . . .

— Monseigneur Pâquet et monsieur Roussel.

— . . . Oui, je les reconnais maintenant ; ce sont les deux premiers gradués de l'Université-Laval, et c'est moi-même qui leur ai donné leurs diplômes de bacheliers-ès-arts, dans la grande cérémonie de l'inauguration de l'Université, le 21 septembre 1854, en présence de mes ministres, de tous les évêques

<sup>1</sup>—Ce château a été détruit par l'incendie du 28 février 1860.

du Canada, des officiers de la garnison et d'un immense auditoire. J'avais à mes côtés monseigneur Turgeon, le recteur Casault, et monseigneur de Charbonnel, qui venait de prononcer un discours admirable.

— Vous aussi, Milord, vous avez fait, ce jour-là, un discours dont on a beaucoup parlé. Tout le monde était charmé de vous entendre vous exprimer dans un français si pur et avec une si merveilleuse facilité.

Un groupe d'hommes se tenait à quelque distance. On entourait Frontenac, que l'on avait reconnu à son costume, et on le questionnait sur Louis XIV, Colbert, Champigny, Phips et les Canadiens de la fin du dix-septième siècle.

A ce moment, le canon de neuf heures et demie fit entendre sa voix formidable de la redoute du Cap Diamant.

— Mon canon qui part tout seul ! fit joyeusement Frontenac ; il serait temps de retourner à nos places.

— Déjà partir ! dit un jeune publiciste, futur membre de la Société Royale, chargé, en attendant, du département des écrasés dans un journal du matin : laissez-nous au moins un souvenir de votre visite.

— Un souvenir ? Je le veux bien ; je vais vous donner un conseil :

“ *Honorez la simplicité et la frugalité.* ”

“ Il y a trop de luxe en ce pays et l'on festoye beaucoup trop à Québec. ”

“ La frugalité est la vertu des races fortes. Imitiez vos pères des temps héroïques du Canada. Restez simples, sobres, religieux : vous êtes déjà un peuple, vous deviendrez une nation. ”

Le vétéran s'était redressé ; ses traits respiraient une majesté incomparable, tempérée par un regard presque paternel. — Allons, maintenant, dit-il, en prenant le bras d'Elgin. Puis, s'adressant au gardien : — Rends-moi mon chapeau et prends cette médaille appelée *Kebeca liberata* : le juge Baby t'en donnera dix louis.

Une heure plus tard, Elgin, debout à son poste ordinaire, repassait dans son esprit les incidents de la soirée, et des larmes coulaient sur ses joues de bronze pendant qu'il redisait ce passage de son discours de l'inauguration de l'Université-Laval :

Lorsque, la nuit, un voile brumeux couvre le firmament et dérobe les étoiles aux regards des humains, ne croyez pas que ces astres aient éteint leurs flambeaux. Attendez, et bientôt la brise dissipera les nuages, et les étoiles radieuses brilleront dans l'azur d'un nouvel et plus vif éclat.

Lorsque, l'âme opprimée, le cœur troublé par les passions, vous ne voyez plus les sublimes clartés de la foi, attendez dans la prière et ne vous laissez pas envahir par le doute : bientôt un souffle divin viendra dissiper les ténèbres, et les vérités éternelles apparaîtront à votre esprit plus lumineuses et plus évidentes que jamais !

— Oui, c'est bien vrai, murmurait-il encore, je porte un cœur français dans une poitrine écossaise. . . . J'aurais voulu mourir à Québec. . . . Tout mon être vibre au souvenir du passé, et mes ancêtres de la Normandie et de l'Île des Saints m'ont légué des traditions catholiques qui ont pénétré, à mon insu, jusqu'à la moëlle de mes os.

.....

— Mes bons Canadiens, disait Frontenac, comme ils sont restés chrétiens et français !. . . . C'est pour un essaim des Hospitalières établies à Notre-Dame-des-Anges par mon ami l'évêque de Saint-Vallier que l'on a organisé cette kermesse ; ou plutôt c'est pour les infirmes, les pauvres, les malheureux. Dieu soit loué ! la vieille France n'est pas morte. . . . Mais eux : Iberville, Sainte-Hélène, toute la société du château Saint-Louis, où sont-ils ? . . . . Est-ce leur glas que j'entends vibrer dans les airs ? Minuit sonne à l'horloge de la Tour :

“ Le ciel est triste et froid. La lune solitaire  
Donne comme à regret ses rayons à la terre ;  
Le vent de la forêt jette un cri déchirant ;  
Le flot du Saint-Laurent semble une voix qui pleure,  
Et la cloche d'airain fait vibrer d'heure en heure  
Dans le ciel nuageux son glas retentissant. ”

.....

Le vieux Gouverneur parla longtemps. Malgré le deuil de la nature, il y avait de l'allégresse dans sa voix ; et quand l'aube naissante vint dessiner, au nord, les cimes ondulées des Laurentides, les échos de la fontaine et du campanile répétèrent une dernière fois : “ Oh ! mes bons Canadiens ! ”

ERNEST GAGNON.

— Tout méchant est un bourreau de lui-même.—(*Joseph de Maistre.*)

— La conscience est une glace qui se ternit un peu chaque jour ; il faut l'essuyer souvent sous peine de ne plus s'y voir.—(*T. Dufour.*)

— Dieu fait le bonheur d'une âme avec ce qu'Il veut, même avec la misère et la maladie.—(*P. J.-B. Fougeray, S. J.,—Œuvres choisies.*)

— Il faut, quand on écrit, que la prudence tienne la plume.

—(*Eugénie de Guérin.*)

— Les pères de famille ne lisent guère les feuilletons ; mais ils abandonnent ce poison à leurs fils et à leurs filles avec une insouciance et une sécurité qui sont une inexplicable énigme pour quiconque sait à quoi tiennent la chasteté de l'adolescence et le bonheur de toute une vie.

—(*P. Étienne Cornut, S. J.—Les Malhâiteurs Littéraires.*)

— L'exagération est le mensonge des honnêtes gens.—(*J. de Maistre.*)

## MARGUERITE

Il me revient en mémoire  
 Un souvenir tout récent :  
 Naïve et touchante histoire  
 D'une fleur et d'une enfant.

Dans un gracieux parterre,  
 Aux caresses du zéphir,  
 La Marguerite légère  
 Commença à s'entr'ouvrir.

Souriant à la nature,  
 Un ange au front radieux  
 Dans la fleurette si pure  
 Crut voir un reflet des cieux.

Il descendit sur la terre  
 Dans l'espoir de la cueillir  
 Pour le céleste parterre  
 Où rien ne se peut flétrir.

La pauvre fleur attristée  
 Se penchait avec douleur,  
 Tremblant d'être moissonnée  
 Au matin de son bonheur.

Lais, soudain, l'ange s'incline,  
 Puis il s'arrête, ravi,  
 Écoutant la voix divine  
 Qui parlait dans l'infini.

—“ Quand je créai la merveille  
 Des mondes majestueux,  
 J'y semai la fleur vermeille  
 Comme un sourire des cieux.

“ Que la frêle Marguerite  
 S'épanouisse ici-bas  
 Sous le regard qui l'abrite :  
 Ange, ne la cueille pas !

“ Les trésors de la nature  
 Sont les enfants et les fleurs :  
 Leur beauté charmante et pure  
 Sait adoucir les douleurs.

“ L'existence est trop amère  
 Sans ces deux rayons bénis :  
 Laisse la fleur à la terre,  
 L'enfant au cœur de son père,  
 Et retourne au paradis ! ”

## SINGULIÈRES PEURS

Nous étions à causer sur une grande plateforme adjoignant un hangar et placée de niveau avec le jardin, lorsque un rat vint, en trotinant, couper l'angle de ce plancher, se présentant de côté, ayant l'air de se trouver beau, et évidemment heureux de passer sous notre inspection.

— Un rat !

Trois dames montées sur des chaises ; quatre qui fuient vers la maison ; sept cris d'angoisse ; dix hommes éclatent de rire ; un gamin fait détalier le rat au grandissime galop ; la commotion expire. Sept dames disent d'un ton désolé :

— Que voulez-vous ! je n'y puis résister.

Et moi, avec le plus vif empressement :

— Qu'y a-t-il donc ? Un rat est un monstre d'une certaine taille, mais une souris est toute petite, et vous n'en avez pas peur, n'est-ce pas, mesdames ? Eh bien ! si je vous disais qu'un éléphant a peur d'une souris ! . . . .

Eclats de rire des dix messieurs.

— Triomphez, mesdames ! Voici des braves qui ne savent pas que Jumbo et ses pareils tremblent de tout leur corps en voyant passer une souris.

Et je saisis au vol la question des éléphants pour faire oublier le rat. Dix incrédules nous quittèrent, disant qu'ils allaient consulter les livres de science sur ce sujet. Je restai avec sept personnes, qui me remercièrent de la diversion que j'avais amenée à propos. Je passe ma recette aux messieurs de la Kermesse.

Ce qui n'empêche pas que je disais vrai : les éléphants manifestent une peur atroce à la vue d'une souris.

On a bien souvent peur d'un plus petit que soi.

BENJAMIN SULTE.

Les manies plus ou moins voulues ne sont pas plus l'originalité que les déviations ne sont la beauté.—(*P. Etienne (Cornut.)*)

Il faut des torrents de sang pour effacer une faute aux yeux des hommes : une seule larme suffit à Dieu.—(*Châteaubriand.*)

La libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos.

Les livres peuvent être comparés aux hommes : un livre n'est autre chose qu'un homme qui parle en public.—(*De Bonald.—Mélanges Littéraires.*)

Il est difficile au père de famille de ne pas regarder comme un ennemi personnel l'auteur d'un mauvais livre qui portera la corruption dans le cœur de ses enfants.—(*De Bonald.—Pensées diverses.*)

## LE PAVILLON DE PHIPS

(Suite)

Cette réplique à Charlevoix est d'autant plus audacieuse à soutenir que la plupart des historiens Anglais, Français, Américains ont reconnu, jusqu'aujourd'hui, avec une éloquente unanimité, l'autorité du grand écrivain

“ A peine le parlementaire était-il rentré auprès du commodore Phips qu'un coup de canon, tiré des batteries basses de Québec, abattit le pavillon amiral qui tomba dans le fleuve et fut emporté par la marée. Quelques nageurs intrépides se jetèrent à l'eau, allèrent le chercher sous une grêle de balles et le rapportèrent en ville, à la vue de toute la flotte. C'était le chevalier de Sainte-Hélène qui pointait avec tant d'adresse et donnait cet avertissement. ”<sup>(1)</sup>

“ During the action his flag was shot away, and floating towards the shore was borne triumphantly to land by a Canadian who boldly swam out into the current to secure it. Hung up in the Parish Church of Quebec, this precious trophy remained for many years a memento of Admiral Phips's defeat. ”<sup>(2)</sup>

“ The flag of the rear-admiral<sup>(3)</sup> was shot away and drifting towards the shore a Canadian swam out into the stream, and brought it triumphantly. For many years the precious trophy was hung up in the parish church of Quebec. ”<sup>(3)</sup>

Et ainsi de suite, à satiété.

J'admettrai cependant que c'est à un exploit de cette nature et de cet ordre que s'applique avec justesse le vers-axiome de Boileau :

*Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.*

Cette prouesse militaire est un acte d'héroïsme parfait. Elle est trop complètement belle, trop absolument idéale ; son excellence même, auprès des critiques, nuit à sa preuve d'authenticité. Les astronomes se plaignent ainsi du soleil qu'ils n'observent qu'avec des verres fumés.

Sachons imiter la prudence de ces savants et répéter l'expérience sans nous laisser éblouir, encore moins aveugler, à son rayonnement de patriotisme. Aussi, nous allons nous demander simplement quelles furent les conditions physiques d'un pareil fait d'armes. Étaient-elles surhumaines ? Ou l'exploit, placé dans une situation d'identique péril, voire même de pire danger, pourrait-il être répété ?

Charlevoix et Janelot définissent parfaitement la position de la flotte

(1) Jacques De Baudoucourt : *Histoire populaire du Canada*, ch. IX, p. 180, Paris 1886.

(2) John McMullen : *The History of Canada*, pp. 74 et 75, édition. 1855.

(3) Frontenac, Monseigneur, Juchereau, DeConchet, La Potherie, Charlevoix sont unanimes à dire que le pavillon abattu était celui de l'amiral et non pas celui du contre-amiral. Ferland, dans son *Histoire du Canada* (tome II, page 223), dit à ce propos :

“ Un des premiers boulets lancés contre eux (*les Anglais*) fit tomber à l'eau un pavillon anglais que quelques Canadiens allèrent chercher à la nage, ” etc.

C'est tourner la difficulté, sans la vaincre.

(3) Eliot Warburton : *The Conquest of Canada*. Vol. I, p. 428, note.

anglaise. “ A mesure qu’elle avançait les plus petits bâtiments se rangeaient “ le long de la côte de Beauport, entre l’Île d’Orléans et la petite Rivière “ (*Saint-Charles*) ; les autres tenaient le large ; tous jetèrent les ancres vers “ les dix heures et dans le moment on aperçut une chaloupe qui débordait de “ l’amiral et qui venait vers la ville. ”<sup>(1)</sup>

“ Le lundi, 16, la flotte vint mouiller à la vue de Québec, à la pointe du “ jour. Sur les dix heures une chaloupe, portant pavillon blanc à son avant, “ partit de l’amiral pour venir à terre, sonnait de la trompette. Quatre canots “ d’écorce allèrent au-devant portant même pavillon. *Ils se joignirent pres- “ qu’à moitié chemin de la ville à la flotte.* ”<sup>(2)</sup>

Les relations contemporaines du siège ne donnent pas la distance qui sépa-rait la flotte de la ville, au matin du 16 octobre 1690. La Hontan nous indique bien, sur son *Profil de Québec et de ses environs*, le mouillage des vaisseaux de Phips. Ce serait la lettre S de la légende. Mais cette carte est d’une telle inexactitude géographique, et d’une telle grossièreté d’exécution qu’elle ne possède aucune valeur documentaire. Un exemple le prouve surabondamment. Imaginez, qu’avec l’échelle de ce plan, l’on arrive à mesurer TROIS LIEUES ET DEMIE du bastion de la citadelle, bâtie en 1694, à la pointe sud de l’Île d’Orléans ! La chaloupe anglaise, qui attend (sic) le retour de son major, (lettre T de la légende) porte trois mâts, des haubans, des vergues, bref, elle est de la taille du vaisseau amiral ! Le titre même de la carte contient une grosse erreur de date : *Profil de la ville du Québec et de ses environs attaquée par les Anglais en 1691.*<sup>(3)</sup>

La carte de l’ingénieur royal Villeneuve est autrement précise<sup>(4)</sup> à mon avis, malgré qu’elle confonde ensemble vaisseaux de guerre et transports, ce qui est une contradiction du récit de Charlevoix. “ A mesure qu’elle avan- “ çait (*la flotte*) dit celui-ci, les plus petits bâtiments se rangeaient le long de la “ côte de Beauport, entre l’Île d’Orléans et la petite Rivière (*Saint-Charles*), les autres tenaient le large. ” Je ne crois donc guère me tromper en disant que la flotte proprement dite, c’est-à-dire les vaisseaux portant du canon, était mouillée au large, à sept-huitièmes de mille au-dessous de la ville. C’est la distance maximum à laquelle on puisse ancrer l’armada puritaine ; plus

(1) Charlevoix : *Histoire de la Nouvelle-France*. Tome II. Livre XIV. page 78.

(2) Janelot : *Lettre inédite*

(3) *Voyages du baron de La Hontan*, tome II, lettre 20ième, page 138.

(4) Comme la carte de La Hontan, celle de Villeneuve renferme dans son titre une pire erreur de date. Le voici :

“ Québec, ville de l’Amérique Septentrionale dans la Nouvelle-France, avec titre “ d’évêché, située sur le fleuve Saint-Laurent à 320 degrés, 17 minutes de longitude et 46 “ degrés, 55 minutes de latitude. Elle fut assiégée par les Anglais sur les Français, par “ qui elle est encore possédée, l’an 1670 depuis le 16 octobre jusqu’au 22 du même mois, “ Monsieur de Frontenac étant pour lors gouverneur du pays, qui leur fit honteusement “ lever le siège.”—1670 pour 1690. On doit, je crois, tenir le graveur de la carte de Ville- neuve seul responsable de cette faute typographique. Ce graveur se nommait Le Fer.

éloignée, elle aurait été inaccessible au feu des batteries françaises. Elle eût échappé sûrement au *tir visé* d'une pièce de *vingt-quatre* ; <sup>(1)</sup> c'est le calibre du canon pointé par Sainte-Hélène.

Maintenant que nous connaissons les positions respectives de la flotte anglaise et des batteries Canadiennes françaises, il importe d'établir avec exactitude *le jour et l'heure* où le drapeau amiral tomba à la mer.

La relation de Charlevoix nous donne l'un et l'autre.

Nous connaissons parfaitement *le jour* : le lundi, 16 octobre. Quant à *l'heure*, elle est très facile à fixer aussi.

On se rappelle l'insolente remarque du parlementaire à Frontenac : *Il est dix heures, votre réponse dans une heure d'ici !* Et la fière réplique du gouverneur : " Je ne vous ferai pas attendre si longtemps, monsieur, je vais répondre à votre maître par la bouche de mon canon ; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on fait sommer un homme comme moi ! "

Ce fut donc, le lundi, 16 octobre, vers onze heures du matin, que Monsieur de Sainte-Hélène tira son fameux coup de canon et abattit l'orgueilleuse *Croix de Saint-George*. <sup>(2)</sup>

Les éditeurs du *Journal de Samuel Sewall*, publié dans les *Massachusetts Historical Collections*,—Volume V, 5ième série—donnent, au sujet de la Croix de Saint-George, un intéressant commentaire que je crois utile à mes lecteurs. Le voici :

Québec, 22 avril 1892.

(1) Mon cher monsieur.—J'ai fait venir de mon bureau un de mes livres militaires, *Le Manuel d'Artillerie* du Général Lefroy, publié en 1867. Je trouve que la portée des canons de *vingt-quatre* livres varie depuis 2,400 verges pour les plus pesants (plus le canon était pesant plus la charge était forte), à 1,500 verges pour les plus légers, c'est-à-dire ceux de vingt quintaux.

Comme il est plus que probable que les canons, au 17ième siècle, étaient légers, je crois que vous pouvez être certain que la portée du canon de *vingt-quatre*, à cette époque, n'excédait pas quinze cents verges.

Votre bien dévoué,

Major CRAWFORD LINDSAY.

Un canon <i>vingt-quatre</i> , pointé <i>but en blanc</i> donne une portée de	460 verges.
" " " " à 0° 58'	" " " " 500 "
" " " " " 1° 53'	" " " " 1,000 "
" " " " " 2° 58'	" " " " 1,500 "
" " " " " 3° 15'	" " " " 2,000 "
" " " " " 3° 33'	" " " " 2,500 "

Ces portées s'appliquent naturellement au boulet solide ; tant qu'à la bombe son maximum effectif n'est que de 1,700 verges. J'admets qu'il est difficile de pointer sur un petit objet, surtout une tête de mât ; à cette grande distance cependant les couleurs d'un drapeau amiral anglais sont très visibles et de bonne cible. On faisait aussi usage à cette époque (17ième siècle) de *boulets ramés*, c'est-à-dire deux boulets réunis ensemble par une chaîne longue de douze à quinze pouces. Le *maximum* de la portée des boulets ramés était de 1,500 verges.—*Opinion* du Major T. L. BOULANGER.

(2) Parkman place au *jeudi*, 19 octobre, en pleine action de bombardement, l'épisode du pavillon de Phips. C'est trois jours plus tard que ne le fixe Charlevoix, qui date l'événement du 16. J'ignore absolument sur quelles autorités documentaires le grand écrivain base son assertion. ( Cf : *Count Frontenac and New France*, ch. 13, pages 268 à 274.) Pour moi, le récit du jésuite historien s'impose.

—“ The English colors at that time, (1690) of course, bore Saint George's Cross : and the use thereof, as savoring of idolatry or popery aroused Puritanic feelings at an early date. In 1634 Endicott and Davenport had altered the ensign used at Salem by removing one part of the red cross. Palfrey points out that this act placed the colonial government in a difficult position since the act would be construed in England as a defiance, and yet at home it had the sympathy of the people. Finally it was decided to leave out the cross on the colors of the military companies, but to keep it on the flag at Castle Island. Hutchinson writes (I,38) “ This scruple afterwards prevailed, and the cross was left out of the colours and generally condemned as unlawful.”

Un dernier point—capital celui-là—nous reste à constater. Quel courant de marée emporta le drapeau de l'amiral Phips? Le flot ou le jusant? Puérite en apparence, cette question est grosse cependant d'importance et d'intérêt. Un petit problème d'astronomie va lui répondre.

Si, comme l'affirme M. Joseph Marmette,—assertion aussi gratuite qu'erronée—la marée *montait*, D'Orsy, DeClermont, DeBienville ne sont plus d'incomparables héros, mais de vulgaires sportmen.

*A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.* Le poète a raison ; car, le danger étant l'élément essentiel de la bravoure, tout véritable exploit en doit contenir dans une large mesure. Encore une fois, si le *flot* apportait la Croix de Saint-George vers la ville, les Canadiens n'avaient qu'à se donner la peine d'attendre qu'elle passât devant Québec. Les quatre canots qui étaient allés reconduire le parlementaire à sa chaloupe, étaient encore sous avirons. Ils n'auraient eu alors qu'à reprendre le large et le guetter au passage, comme les derniers de nos écumeurs de rivières pillant les billots échappés d'une estacade rompue. Ils ne l'auraient pas attendu longtemps d'ailleurs. Le maximum de la vitesse du *flot*, entre Québec et Lévis, est de trois nœuds et demi à quatre nœuds à l'heure. <sup>(1)</sup>

En convenant que le *Sic Friends* se fut trouvé à sept-huitièmes de mille en bas de la ville proprement dite la marée montante eût pris treize minutes à le leur apporter. Seulement, repêché de la sorte, le drapeau amiral n'est plus un trophée, c'est une épave ! Je m'expliquerais alors le silence hautain de Frontenac, cet arbitre irrécusable du courage et de l'orgueil français.

ERNEST MYRAND.

(A continuer.)

(1) Le *navel* compte 6,082 $\frac{1}{2}$  pieds : le mille (*statute mile*) 5,280 pieds. Le *navel* excède donc le mille d'une longueur de 802 $\frac{1}{2}$  pieds. La plus grande vitesse du courant se produit aux deux tiers de la marée.

“ Between Quebec and Levis Point, in strong spring tides, assisted by a strong wind, the flood will run at the rate of nearly  $4\frac{1}{2}$  knots per hour ; and the ebb in the spring, just after the melting of the winter snow, 5 knots ; but, under common circumstances  $3\frac{1}{2}$  and 4 knots respectively are the usual rate of the tides.”

Rear-Admiral H. W. Bayfield : *The Saint Lawrence Pilot*. Vol I, ch. XI, page 292, 4th edition.

## CURIEUSE

Tu sais que j'ai cinq fois ton âge.  
 Par mes cheveux c'est bien dix fois !  
 Ce qui te semble un badinage  
 Est pour moi fort gênant parfois :  
 Il faudrait donc que je te dise  
 Des vers que je fis autrefois  
 Pour Augustine, ou pour Elise....  
 Ma chère enfant, oh ! la ! la ! la !  
 Ne me demande pas cela !

Petite fille, si gentille,  
 (Tu vois que la rime le veut)  
 Ton esprit, qui toujours frétille,  
 Ne m'embarrasse pas qu'un peu.  
 Quoi ! te conter mes amourettes !...  
 L'histoire de mon premier feu...  
 On la mettrait dans les gazettes !  
 Ma chère enfant, oh ! la ! la ! la !  
 Autant parler à ton papa.

Je ne suis pas de ceux qui vantent  
 " Le temps qui ne reviendra plus. "  
 Si les souvenirs nous enchangent,  
 Les regrets sont bien superflus.  
 La nature se renouvelle.  
 Que sont les plaisirs disparus ?  
 Après le soleil, la chandelle...  
 Ma chère enfant, oh ! la ! la ! la !  
 Sur quel ton grave je dis ça !

Dans cet album, où je figure  
 Pour rendre hommage à ta beauté,  
 Plus d'un couplet, je te le jure,  
 Par tes yeux noirs sera dicté.  
 Comment peindre la douce ivresse  
 Qu'éprouve l'amour agité  
 Devant ces marques de tendresse...  
 Ma chère enfant, oh ! la ! la ! la !  
 Ta mère te dira cela.

Suivons la pente de la vie.  
 Suivons les bons instincts du cœur,  
 Et que la jeunesse ravie  
 S'épanouisse dans sa fleur.  
 Plus tard lorsqu'on sait le comprendre,  
 Se présente un nouveau bonheur...  
 Mais, sapristi ! Je deviens tendre...  
 Ma chère enfant, oh ! la ! la ! la !  
 Ton mari te dira cela.

Imprimeur *L. Brousseau* =: Réveur. :=

11 & 13, Rue Duade, Québec

—: EDITEUR DU :—

Courrier du Canada,  
du Journal des Campagnes,  
du New-York Canada,  
des Annales de Ste-Anne,  
des Annales du T. S. Rosaire,

ET DU

Calendrier de la Province Ecclésiastique de Québec.

—: SPECIALITES :—

Impressions de Luxe,  
Musique Typographique,  
Cartes de Visite,  
Registres et Livres Blancs,  
Blancs d'Avocat  
et de Notaires,  
Factums, etc., etc.

Assurez-vous contre le Feu avec la \*\*\*

COMPAGNIE D'ASSURANCE

 PHOENIX  
DE HARTFORD

— (ETABLIE EN 1854) —



<i>Capital en Argent</i> - - - - -	\$ 2,000,000 00
<i>Depot au Gouvernement du Canada</i>	139,860 00
<i>Actif pour pertes par incendie</i> - - -	5,676,386 79
<i>Reclamations payees depuis l'orga- nisation de la Cie</i> - - - - -	39,027,738 02

SUCCURSALE DU CANADA :

Bureau Principal : MONTREAL

**GERALD E. HART,**

GÉRANT GÉNÉRAL

**J. G. BRUNEAU,**

Agent Général

**J. G. TESSIER,** Agent Spécial.

**ELIE NOEL,** Agent Spécial pour St-Sauveur.

Bureau du Jour : 65, RUE ST-PIERRE, B.-V.

Bureau, du Soir : 368, RUE DU ROI, ST-ROCH.

 TELEPHONE 814 